



ACLAVE

Nous certifions vos engagements

LICENCE

ATTESTATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

L'ACLAVE,

organisme certificateur accrédité par le COFRAC sous le numéro 5-0055 et agréé par les pouvoirs publics sous le numéro FR-BIO-09,

Atteste que

BARABIO SARL

KERVEGUEN

29500 ERGUE GABERIC

s'est engagé à respecter les règles communautaires et françaises en vigueur concernant le mode de production biologique (règlement (CE) n°834/2007 modifié et règles d'application).

Ce document atteste que l'opérateur susmentionné est en droit d'utiliser les certificats pour ses produits et/ou les attestations de façonnage pour ses prestations délivrés par l'ACLAVE.

Cette licence n'a pas valeur de certificat ou attestation de façonnage. Elle ne permet en aucun cas la commercialisation de produits ou la facturation de prestation de service avec référence au mode de production biologique.

VALIDE DU 01/01/09 AU 31/12/09

Fait à la Roche sur Yon, le 23 Décembre 2008

Pour l'ACLAVE

Le Président de l'ACLAVE

**Le Président du Comité de Certification
Agriculture Biologique**

Le présent document est la propriété exclusive de l'ACLAVE, qui peut le suspendre ou le retirer.
Seul l'original signé est valable.
Il doit être restitué à l'ACLAVE sur simple demande.

LC	0030	0976	V13	19/12/08	1/1 Page
LICENCE – Attestation d'engagement au respect du mode de production biologique					

Organisme certificateur